



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Corée du Nord

Question écrite n° 83320

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les provocations militaires de la République populaire démocratique de Corée. En effet, à l'occasion du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de Corée (1950-1953) qui a fait plus de 3 millions de victimes, de vives tensions se font jour dans la péninsule. Le président sud-coréen Lee Myung-Bak a appelé vendredi 25 juin à cesser les "provocations militaires irresponsables", faisant référence au torpillage présumé de la corvette sud-coréenne Cheonan. Dans ce contexte, elle lui demande la position diplomatique de la France vis-à-vis de la République populaire et démocratique de Corée.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur les récentes tensions intercoréennes et l'interroger sur la position de la France vis-à-vis de la République populaire et démocratique de Corée. La commission d'enquête internationale sur le naufrage du navire de la marine sud-coréenne Cheonan a rendu ses conclusions publiques, le 20 mai 2010. Elles établissent la responsabilité de la Corée du Nord dans l'attaque contre ce navire, coulé par une torpille lancée à partir d'un sous-marin nord-coréen, ayant provoqué la mort de quarante-six soldats sud-coréens. La France a fermement condamné cette attaque, qui ne pouvait rester sans réponse de la communauté internationale. Dans une déclaration présidentielle unanime, le Conseil de sécurité des Nations unies a, le 9 juillet, condamné l'attaque, en appelant à l'adoption de mesures appropriées envers les responsables. Nous restons, par ailleurs, préoccupés par les activités proliférantes de la Corée du Nord. Nous appelons au démantèlement complet, vérifiable et irréversible du programme nucléaire nord-coréen, en application des résolutions 1718 et 1874 du Conseil de sécurité. La Corée du Nord doit s'y conformer sans délai, ni nouvelles pré-conditions. Il faut, désormais, que Pyongyang reprenne la voie de la légalité internationale, des pourparlers à six et du dialogue intercoréen. La France coma à suivre avec la plus grande attention la situation en Corée du Nord.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83320

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7439

Réponse publiée le : 7 septembre 2010, page 9641